

Approches participatives pour la conservation *in situ* des ESAPC

Bien que la participation des populations locales n'ait pas été une priorité dans la plupart des projets de conservation in situ d'espèces rares et en danger (...), dès lors que ces espèces ont une valeur économique ou sociale ou qu'elles impactent d'une manière ou d'une autre les intérêts des communautés locales, une telle démarche n'est plus justifiable

(Heywood et Dulloo, 2005).

Objectifs et visées

Les approches participatives présentent de nombreux avantages pour la conservation *in situ* des ESAPC, s'ajoutant à la contribution positive qu'elles peuvent apporter à l'autonomisation sociale et économique de groupes souvent marginalisés. Ces stratégies représentent néanmoins un défi considérable pour les scientifiques et les organismes auxquels ils appartiennent. Ces organismes connaissent souvent mal les méthodes participatives et disposent de peu de moyens pour les promouvoir efficacement. Les spécialistes de la conservation des ESAPC ont rarement été confrontés à ces approches et techniques, contrairement à leurs homologues spécialisés dans la conservation à la ferme. Les publications présentant des stratégies susceptibles d'être appliquées ailleurs sont de fait quasiment inexistantes.

Ce chapitre analyse en détail ces enjeux et perspectives, en introduisant le concept de participation communautaire et les approches participatives applicables à la planification et à la mise en œuvre de la conservation *in situ* des ESAPC. Il ne prétend pas dresser une liste exhaustive de la multitude de méthodes et outils de participation. La littérature et Internet regorgent d'informations sur les approches et outils participatifs (et leurs modalités d'utilisation) appliqués avec succès dans d'autres contextes et facilement transposables dans le domaine de la conservation des ESAPC. Ce chapitre fournit au lecteur des informations générales sur les approches participatives, lui présente des exemples utiles et l'invite à se référer aux sources d'information disponibles indiquées en fin de chapitre. Avant tout, ce chapitre doit permettre au lecteur de mieux comprendre l'élaboration

des stratégies participatives, ce que la participation implique et son rôle dans différents contextes de conservation. Les auteurs espèrent ainsi sensibiliser les spécialistes de la conservation des ESAPC aux possibilités de mise en œuvre d'approches communautaires. Dans ce manuel, le terme « communauté » désigne les communautés locales et autochtones. Bien qu'il existe des similitudes et équivalences entre la participation et les partenariats (voir le Chapitre 4), dans le cadre de ce manuel, le terme « participation » désigne la collaboration avec des communautés en vue d'atteindre des objectifs de conservation et des objectifs socio-économiques et suppose un certain degré d'autonomisation des communautés, tandis que le terme « partenariat » renvoie à des contrats et à des accords de collaboration signés avec d'autres parties prenantes clés, essentiellement en vue de planifier la conservation *in situ* des ESAPC. Ce chapitre conclut en soulignant la nécessité de préserver la diversité bio-culturelle et le potentiel de collaboration existant, comme l'illustrent certaines initiatives récentes telles que les Aires de conservation communautaires (ACC) et les Aires protégées au titre « d'héritage bio-culturel autochtone » (*Indigenous Bio-Cultural Heritage areas*, IBCHA).

Les processus participatifs sont ardues. Les participants doivent être conscients de cette réalité. Il existe de multiples conceptions et interprétations différentes des objectifs à étudier et à débattre. Il faut pouvoir inverser les rôles et modifier sa position, mais aussi apprendre différemment. Il faut également prendre en compte certains aspects importants liés aux ressources, en rapport avec les efforts considérables de développement des capacités requis, ainsi qu'aux fonds nécessaires pour financer le processus de consultation et d'implication des communautés. La participation ne doit pas être considérée comme un simple moyen de mettre en œuvre les activités. L'autonomisation, au même titre que la conservation, doit être l'un des objectifs visés. Dès le début du processus, les parties prenantes doivent comprendre ces objectifs et s'engager à les réaliser.

Introduction

Les « processus pluripartites » et autres termes tels que « gestion adaptative », « gestion collaborative », « participation », « implication des citoyens », « gestion communautaire des ressources naturelles », « communautés de pratique », « dialogue », « prise de décision participative » et « apprentissage sociétal » ont envahi la littérature consacrée à la gestion des ressources naturelles

(Hesselink et al., 2007).

Dans les pays riches en biodiversité, les communautés locales et autochtones sont étroitement liées à leur environnement naturel depuis des millénaires. Elles possèdent souvent une connaissance approfondie des habitats et de leurs espèces végétales sauvages (ESAPC, notamment). Cette connaissance peut également s'étendre à la gestion durable de ces espèces. Dans de nombreux cas, ce lien a été rompu par les stratégies de conservation conventionnelles (Nations Unies, 2009). Durant la seconde moitié du XX^e siècle, certaines de ces approches de conservation de la biodiversité ont été remises en question et la nécessité d'accroître le rôle des communautés locales et autochtones dans la gestion de leur environnement et de leurs ressources a été de plus en plus reconnue. Bien qu'il puisse déboucher sur une situation avantageuse pour toutes les parties prenantes, ce processus s'accompagne d'un grand nombre de difficultés et d'écueils potentiels et il nécessite un engagement à long terme.

Gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN)

Les modèles de GCRN illustrent le passage d'un mode de gestion centralisée à une approche davantage fondée sur le transfert de responsabilités, avec pour objectif de renforcer les institutions responsables au niveau local et de permettre aux communautés locales de prendre des décisions plus éclairées concernant l'utilisation des terres et des ressources naturelles. Une étude récente de l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) consacrée à l'impact des approches de GCRN a mis en évidence certaines avancées écologiques, économiques et institutionnelles notables. Bien que la gestion communautaire des ressources naturelles soit considérée comme une stratégie essentielle à la réalisation des objectifs de diverses stratégies internationales (CDB, notamment), il reste des défis majeurs à relever.

Source : Roe et al., 2009 ; <http://www.iied.org/pubs/display.php?o=17503IIED>

Malgré ces défis, la participation des communautés ouvre des perspectives très intéressantes aux acteurs de la conservation des ESAPC. Une collaboration étroite avec les communautés locales peut faciliter la collecte de données (voir le Chapitre 8) et apporter un éclairage nouveau sur les ESAPC et les connaissances autochtones (connaissances ethnobotaniques sur l'utilisation des espèces, compréhension de la répartition des ESAPC, des modes d'utilisation des ESAPC et des menaces potentielles, notamment) (voir l'Encadré 5.1 et la Figure 5.1).

Encadré 5.1 Évaluation participative de l'utilisation des plantes sauvages par les communautés locales en Arménie

Pour préserver le patrimoine que constitue cette agrobiodiversité d'importance mondiale, le Conseil des Ministres de la République socialiste soviétique d'Arménie a créé en 1981 une aire protégée au sud-est d'Erevan. Implantée sur un site d'environ 89 ha, la réserve d'État d'Erebouni se situe à proximité d'une zone très urbanisée, bordant les villages de Khatsavan et de Voghtchaberd, et le district d'Erebouni de la ville d'Erevan. La réserve présente une riche biodiversité et abrite 292 espèces de plantes vasculaires, représentant 196 genres appartenant à 46 familles. Parmi celles-ci figurent plus de 40 espèces sauvages apparentées au blé (*Triticum*), au seigle (*Secale*) et à l'orge (*Hordeum*).

Malgré les efforts de conservation menés de longue date, la proximité de la ville d'Erevan a un impact important sur la répartition des plantes sauvages qui sont collectées pour leur valeur alimentaire et médicinale et sont vendues sur les marchés de la ville. Traditionnellement, les plantes sauvages représentent en moyenne entre 10 et 15 % de l'alimentation arménienne ; mais celles-ci se raréfient du fait de leur surexploitation. Il n'est pas rare que les récolteurs s'introduisent illégalement dans l'aire protégée pour collecter des plantes sauvages afin de répondre à une demande croissante. Le phénomène est aujourd'hui si répandu que de nombreuses espèces végétales présentes dans l'aire protégée ont été inscrites sur la Liste rouge des espèces végétales menacées d'Arménie.

La consultation des communautés a permis d'identifier, comme principal facteur à l'origine de cette surexploitation, le manque d'information quant à l'importance des ESAPC en tant que dépositaires de la diversité génétique. C'est pourquoi dans le cadre du Projet ESAPC du PNUE/FEM, une série d'ateliers et de groupes de travail ont été organisés en 2007, complétés par des réunions avec les représentants des communautés locales et des études auprès des résidents des communautés, en vue de réunir des informations sur la collecte, l'utilisation et l'état de conservation de différentes plantes sauvages. Ces réunions ont également permis aux communautés locales d'en savoir plus sur l'intérêt et la nécessité de conserver ces espèces importantes. Les discussions ont montré que les communautés rurales, et principalement les femmes de ces communautés, continuent de récolter une multitude de plantes sauvages, utilisées dans la cuisine locale ou comme plantes médicinales.

Le processus participatif, mené sur une période d'un an, a mis en évidence la nécessité d'expliquer aux communautés locales comment utiliser certaines espèces végétales de manière appropriée. Les femmes sont particulièrement concernées car elles restent la principale source de connaissances sur les plantes sauvages d'Arménie - connaissances aujourd'hui encore transmises

de génération en génération. De plus, pour pérenniser les efforts de conservation entrepris par la réserve d'État d'Erebouni, il est essentiel que les communautés locales voisines soient impliquées et conscientes de l'intérêt de la conservation des ESAPC dans leur environnement naturel et des menaces que représente la surexploitation pour leur propre bien-être. À cet effet, il faut promouvoir des approches participatives lorsque les conditions le permettent, afin de renforcer la coopération avec les communautés locales et améliorer ainsi la conservation des ESAPC.

Source : Naire Yeritsyan, *Projet ESAPC du PNUE/FEM en Arménie*

Les approches participatives permettent d'impliquer les communautés locales et autochtones dans la planification et les partenariats (voir le Chapitre 4). Avec les communautés, les scientifiques et les organismes impliqués cherchent à renforcer la gestion des habitats et des ESAPC, à la fois à l'intérieur et en-dehors des aires protégées (voir les Chapitres 9 et 11, respectivement). Les capacités peuvent être renforcées pour permettre la participation des communautés et des associations locales à la mise en œuvre des plans d'action nationaux (voir le Chapitre 6) et des plans de gestion (voir le Chapitre 10), notamment en intervenant dans le suivi des espèces et des habitats (voir le Chapitre 13). Danielsen *et al.* (2009) présentent les différents degrés d'implication des communautés locales dans le suivi des ressources naturelles s'appliquant à la conservation des ESAPC. Par ailleurs, une collaboration étroite avec ces communautés permet de leur faire comprendre l'importance des ESAPC, de les sensibiliser et de susciter leur adhésion à la conservation de celles-ci (voir le Chapitre 16 et l'Encadré 5.1 et la Figure 5.2). Cette collaboration peut s'accompagner d'un développement des capacités communautaires nécessaires pour entreprendre les activités associées (voir le Chapitre 15).

Un exemple remarquable d'approche participative est celui d'agriculteurs népalais qui sont parvenus à améliorer leurs cultures, par le croisement de variétés sauvages et locales de riz, dans le cadre d'un programme de sélection végétale participatif mis en œuvre par des associations locales (Sthapit, 2008). Cette expérience montre comment les liens entre conservation et utilisation des ESAPC peuvent être renforcés. Un compte rendu détaillé des approches et outils participatifs, tels que l'élaboration de registres communautaires de la biodiversité pour la conservation à la ferme (dont beaucoup sont applicables à la conservation *in situ*), est présenté par Friis-Hansen et Sthapit (2000). Les approches participatives ont davantage progressé dans le domaine de la conservation à la ferme que dans celui de la conservation *in situ* de l'agrobiodiversité dans des paysages naturels.

La participation communautaire peut aider les pays à mettre en œuvre les actions de conservation des ESAPC nécessaires au respect de leurs obligations et à la réalisation des objectifs imposés par les accords et les conventions

internationaux, tels que la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA). La participation communautaire à la conservation *in situ* des ESAPC constitue également un moyen efficace de contribuer aux objectifs de réduction de la pauvreté et d'autonomisation sociale et économique fixés par les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), notamment les OMD 1 et 7.

Il convient cependant de souligner que les approches participatives posent de nombreuses difficultés aux biologistes et agronomes habitués à travailler selon des méthodes de recherche quantitatives conventionnelles. La plupart des scientifiques n'ont généralement aucune connaissance pratique des mentalités, des compétences et des comportements considérés comme nécessaires dans le cadre des approches participatives. *Pour garantir l'efficacité du processus participatif, il est recommandé de solliciter, dans l'organisme au sein duquel vous travaillez, les sociologues, naturalistes et autres professionnels compétents et expérimentés en matière d'utilisation des méthodes et outils participatifs, ainsi que des approches facilitant les processus participatifs avec les communautés locales et autochtones.* Il est également recommandé de passer en revue les autres programmes et projets de conservation nationaux pour mettre à profit les enseignements qui peuvent en être tirés et s'assurer que l'équipe de recherche est suffisamment consciente des objectifs, besoins et contraintes inhérents à une approche participative. Cela permet également d'identifier les personnes à contacter pour obtenir des conseils et des recommandations sur la façon d'impliquer les groupes et associations communautaires (voir les Encadrés 5.2 et 5.3).



Figure 5.1 Collecte d'informations sur les ignames sauvages lors d'une consultation avec une communauté installée en bordure du Parc national d'Ankarafantsika, à Madagascar.

Source : Danny Hunter

Encadré 5.2 Impliquer dès l'origine les communautés locales et autochtones

Bien que la Confédération des peuples autochtones de Bolivie (*Confederación de Pueblos Indígenas de Bolivia*, CIDOB) ait été incluse dès l'origine (en 2004) en qualité de membre du Comité directeur national du Projet ESAPC du PNUE/FEM en Bolivie, il s'agissait davantage d'un rôle consultatif que d'un rôle de partenaire intervenant dans l'exécution du projet ou les activités spécifiques qui lui étaient liées. En qualité de membre, la CIDOB a néanmoins pu jouer un rôle actif et faire pression en faveur de l'implication des populations autochtones. Elle a également joué un rôle important de conseil auprès du vice-ministère chargé de l'Environnement, de la biodiversité et du changement climatique (*Viceministerio de Medio Ambiente, Biodiversidad y Cambios Climáticos*, VMABCC), de l'Unité de coordination du projet et des autres partenaires institutionnels nationaux, pour faire respecter et reconnaître les droits des peuples autochtones sur leur savoir traditionnel lié aux ESAPC. À cet effet, la CIDOB a notamment veillé à obtenir le consentement éclairé préalable des populations autochtones concernant l'inclusion d'informations basées sur leur savoir traditionnel lié aux ESAPC et d'études ethnobotaniques dans les bases de données du Système d'information national du projet.

Enfin, avec l'appui du Directeur Général chargé de la biodiversité et des aires protégées (*Dirección General de Biodiversidad y Area Protegidas*, DGBAP), de l'ethnie Guarani, la CIDOB s'est vue confier un rôle exécutif dans le cadre du projet en 2007. En décembre 2006, les représentants de la CIDOB et de la direction générale de la Biodiversité et des aires protégées - vice-ministère chargé de l'Environnement, de la biodiversité et du changement climatique (DGBAP-VMABCC) ont organisé une série de réunions pour informer la CIDOB de la portée du projet et des sujets sur lesquels elle était invitée à travailler. Ainsi, la CIDOB s'est finalement chargée, avec quatre autres partenaires institutionnels nationaux, de plusieurs activités relatives aux ESAPC de trois genres (*Arachis*, *Theobroma*, *Annona*), parmi lesquelles :

- systématisation de l'information à inclure dans la base de données institutionnelle sur les ESAPC, créée par la CIDOB dans le cadre du Système d'information national ;
- création de cartes de répartition des ESAPC sur les terres communautaires ;
- études écogéographiques et collecte de spécimens sur le terrain, dans les aires de répartition des espèces et sur les terres communautaires ;
- élaboration de supports de sensibilisation du public ; et
- organisation d'activités de diffusion d'informations dans les plaines de la Bolivie orientale.

L'enseignement évident que l'on peut tirer de la participation de la CIDOB à la mise en œuvre des activités relatives aux ESAPC concerne la nécessité d'identifier ces activités dès le stade de conception du projet. Les fonds avaient déjà été alloués aux autres partenaires, de sorte que les ressources disponibles pour la CIDOB étaient trop limitées pour que ses activités puissent avoir un impact majeur sur les terres communautaires.

Malgré cela, cette collaboration a permis des avancées notables. Avant le projet, la CIDOB, représentant la confédération des peuples autochtones nationaux, avait des connaissances très limitées sur la conservation *in situ* des ESAPC. Les peuples dont les terres communautaires abritaient de nombreuses ESAPC étaient aussi mal informés. Le projet a permis de résoudre ce problème en renforçant les capacités de la CIDOB grâce à l'aide d'un technicien autochtone, à la création de liens avec des organismes scientifiques et aux efforts considérables de partage de l'information et de la connaissance relatives aux ESAPC. Les chercheurs participant au projet se sont également efforcés d'expliquer les aspects complexes dans un langage non-technique, ce qui a facilité la constitution d'un réseau et la sensibilisation des scientifiques aux droits des peuples autochtones sur leur savoir traditionnel et leurs ressources naturelles. La conservation des ESAPC figure désormais parmi les priorités de la CIDOB dans le domaine de la gestion des ressources naturelles.

L'intérêt de la CIDOB pour ces activités était tel qu'elle a élaboré de sa propre initiative une proposition de projet de conservation *in situ* des ESAPC sur les terres communautaires, en vue de poursuivre les travaux entrepris dans le cadre du projet.

Source : Beatriz Zapata Ferrufino, Coordinatrice nationale, Projet ESAPC du PNUE/FEM en Bolivie



Figure 5.2 La présentation des résultats de recherche et d'autres informations aux communautés est une composante essentielle du processus participatif

Source : Danny Hunter

Encadré 5.3 Checklist pour l'élaboration d'un processus de consultation efficace

Entreprendre la consultation le plus tôt possible durant la phase de conception du projet

Avant même la conception du projet, déterminer de quelle manière les communautés participeront au processus et quelles sont les meilleures solutions pour garantir leur engagement.

Avant de rendre visite aux communautés et aux villages locaux, obtenir l'accord des membres de ces communautés. Leur expliquer l'intérêt et l'objectif du travail de recherche proposé, ainsi que les avantages de l'apport de connaissances et de ressources locales. Rendre visite à plusieurs groupes communautaires (groupes de femmes ou associations d'agriculteurs, par exemple) et organiser des réunions pour leur fournir des informations sur le projet. Veiller à ce que les informations soient accessibles pour la communauté et présentées clairement. Lors des visites aux communautés, identifier les représentants locaux qui pourront jouer le rôle d'interface afin de conclure un accord définissant les objectifs et les activités du projet.

Lorsque l'autorisation d'entreprendre le travail de recherche a été obtenue auprès des communautés locales, impliquer ces dernières d'un bout à l'autre du processus de recherche. Collecter des informations sur l'emplacement, la taille de la population et les intérêts des membres de la communauté, leurs préoccupations et leurs points de vue. Il faut comprendre parfaitement le contexte local et veiller à ce que le projet réponde aux besoins locaux.

Expliquer aux communautés leurs rôles et responsabilités, concernant notamment les activités à mener et l'impact potentiel de celles-ci sur les pratiques communautaires (restrictions relatives aux zones utilisables ou à certaines espèces, présence de personnes étrangères à la communauté, etc.). Respecter les traditions, la culture et le savoir traditionnel local ; s'efforcer d'impliquer autant que possible les membres des communautés. Identifier des solutions pour surmonter la barrière de la langue et les différences culturelles susceptibles de compromettre la réussite du projet. Il faut instaurer une relation de confiance avec les communautés locales.

Renforcer la confiance des communautés

L'implication des communautés doit être au centre du projet. Veiller à les impliquer dès les premières phases de la conception et veiller à ce que personne ne soit exclu. Il est essentiel d'identifier et d'impliquer les instances décisionnelles traditionnelles des communautés, mais aussi de promouvoir la participation des groupes marginalisés tels que les femmes et les enfants. Proposer d'aider ces groupes ainsi que d'autres à faire entendre leurs points de vue. Respecter les coutumes et traditions locales et fournir aux communautés les informations nécessaires pour leur permettre de prendre des décisions éclairées.

Identifier les parties prenantes et les droits qu'elles possèdent sur les terres, les ressources naturelles et le savoir qui y est associé

Pour répondre aux besoins des acteurs du projet, il convient d'identifier :

- les groupes autochtones et les communautés locales directement ou indirectement impliqué(e)s ;
- les propriétaires fonciers et les titulaires de droits sur les ressources dans les sites où s'effectueront les recherches ;
- les autorités dont relèvent les sites et activités concernés par le projet (agences locales, provinciales et nationales, notamment) ;
- les principaux détenteurs du savoir dans le contexte culturel, social et économique des communautés au sein desquelles s'effectueront les recherches ;
- les individus et autorités en mesure d'influencer le projet de façon négative ou positive ; et
- les groupes de la communauté à impliquer (femmes, personnes âgées et enfants, notamment) – veiller tout particulièrement à garantir la participation des femmes, car même si elles n'occupent pas de positions formelles au sein de la communauté, elles apportent un éclairage original et essentiel sur les questions traitées. Il peut être nécessaire d'organiser un processus de consultation distinct pour les femmes.

Convenir d'un cadre logistique et administratif adapté pour la consultation

Formuler un plan définissant les mesures à prendre concernant la communication, les échanges d'informations et l'accès à celles-ci ; identifier les besoins de renforcement des capacités communautaires. Sensibiliser les communautés pour s'assurer qu'elles connaissent leurs droits et sont conscientes de leur capacité à influencer le processus de recherche. Déterminer s'il faut recourir aux services d'interprètes et identifier les personnes aptes à remplir ce rôle, le cas échéant.

Élaborer et finaliser le programme de travail et le calendrier de mise en œuvre du projet conformément aux suggestions et aux préférences des communautés. Demander à celles-ci quel est le cadre le plus adapté pour les consultations (ateliers, discussions informelles, présentations vidéo, etc.). Les discussions informelles sont souvent utiles pour identifier différents besoins à prendre en compte, qui ne peuvent pas toujours être exposés par les membres de la communauté dans le cadre de réunions formelles ou devant une audience publique. Identifier collégialement les thèmes des réunions et convenir de la fréquence de celles-ci pendant toute la durée du projet. Veiller à clarifier les décisions conjointes, en prenant soin de prendre

en compte la diversité des points de vue et des opinions. Enfin, mettre en place un mécanisme pour évaluer l'efficacité des consultations avec les communautés et identifier des solutions réalistes pour résoudre les conflits qui pourraient survenir dans le cadre du projet.

Source : d'après Laird et Noeovich (2002), Biodiversity and Traditional Knowledge, Earthscan

Qu'est-ce que la participation ?

« Participation » est un terme quelque peu ambigu, souvent employé dans les documents relatifs aux stratégies, aux politiques et aux projets ; mais sa signification précise ou les réalités qu'il recouvre ne sont pas toujours bien comprises. Du fait de cette ambiguïté, la participation est, dans la pratique, sujette à interprétations et le sens qui lui est donné varie. De nombreuses typologies de la participation ont été décrites ; c'est le cas notamment de la typologie de Pretty (présentée dans Bass *et al.*, 1995). Ces typologies sont utiles pour catégoriser les degrés de participation ou l'importance attachée à celle-ci, sachant que la participation, *a priori*, n'est pas nécessairement une bonne chose. La plupart des typologies de la participation présentent un continuum de participation, allant de la plus passive à la plus active, tel qu'illustré dans le Tableau 5.1. Dans le meilleur des cas, la participation peut déboucher sur une situation où les communautés prennent le contrôle de la prise de décision, des actions et des ressources, par le biais d'un processus d'autonomisation et de mobilisation spontanée.

Les buts et objectifs de l'action de conservation planifiée des ESAPC déterminent le degré et l'étendue de la participation requise. Il n'est pas toujours nécessaire de viser un degré de participation équivalent à l'autonomie communautaire ou à la mobilisation, mais le projet doit, d'une façon ou d'une autre, favoriser l'autonomisation des communautés.

Bien que certains auteurs donnent l'impression qu'il existe une méthode propre à la recherche « participative », ces considérations peuvent induire en erreur. Le principe de la participation est plutôt un guide général pour orienter la façon de procéder, qu'une sélection de méthodes spécifiques. Ainsi, lorsque l'on parle de recherche participative, de suivi participatif et d'évaluation participative, il ne s'agit généralement pas d'un ensemble spécifique de méthodologies, mais d'une situation dans laquelle les méthodes employées incluent une forme d'implication et de consultation approfondies de la part des personnes faisant l'objet de la recherche. Toutes les méthodes ne sont pas également applicables à la participation.

Source : Pratt et Loizos, 1992

Tableau 5.1 Typologie de la participation

Participation passive	Les membres de la communauté participent en étant informés des activités prévues ou déjà réalisées. Il s'agit d'une annonce unilatérale faite par une administration ou l'équipe de gestion d'un projet, sans tenir compte des réactions des membres de la communauté.
Participation basée sur la fourniture d'informations	Les informations partagées sont la propriété exclusive de professionnels extérieurs. Les membres de la communauté participent en répondant aux questions posées par les chercheurs chargés de l'enquête. Les participants n'ont pas la possibilité d'influencer le processus, car les résultats de la recherche ne sont pas partagés, ni leur exactitude, vérifiée.
Participation basée sur la consultation	Les membres de la communauté participent en étant consultés, et des agents extérieurs prennent note de leurs avis. Ces agents extérieurs définissent à la fois les problèmes et les solutions et peuvent modifier le processus en fonction des réponses obtenues. Ce type de processus de consultation ne ménage aux participants aucune place dans la prise de décision et les professionnels ne sont pas obligés de tenir compte de l'avis des membres de la communauté.
Participation en contrepartie d'avantages matériels	Les membres de la communauté participent en apportant des ressources (main-d'œuvre, par exemple) en contrepartie de nourriture, d'argent ou d'autres avantages en nature. Une grande partie de la recherche à la ferme appartient à cette catégorie, car les agriculteurs mettent leurs champs à disposition mais ne participent ni à l'expérimentation ni au processus d'apprentissage. On parle très souvent de « participation », bien que les membres de la communauté n'aient aucun intérêt à poursuivre les activités une fois que les avantages ne leur sont plus proposés.
Participation fonctionnelle	Les membres de la communauté participent en formant des groupes en vue de réaliser certains objectifs prédéfinis en rapport avec le projet, qui peuvent consister à constituer ou promouvoir une organisation sociale initiée de l'extérieur. Ce type de participation ne s'effectue généralement pas dans les premiers stades des cycles ou de la planification des projets, mais plutôt une fois que les grandes décisions ont été prises. Les organisations ainsi formées dépendent généralement des initiateurs ou facilitateurs externes, mais peuvent devenir autonomes.
Participation interactive	Les membres de la communauté participent à une analyse collégiale, ce qui débouche sur des plans d'action et la formation de nouvelles institutions locales ou le renforcement des institutions existantes. En général, cette forme de participation repose sur des méthodologies interdisciplinaires axées sur des objectifs multiples et met à profit des processus d'apprentissage systématiques et structurés. Ces groupes s'approprient/prennent le contrôle des décisions locales, de sorte que les membres de la communauté ont intérêt à pérenniser les structures ou pratiques.

Mobilisation spontanée

Les membres de la communauté participent en prenant des initiatives indépendamment des institutions externes, en vue de changer les systèmes. La mobilisation spontanée et l'action collective peuvent ou non remettre en question la répartition inéquitable des richesses et du pouvoir.

Source : Bass et al., 1995

Approches et méthodes participatives – un peu d'histoire

L'origine de l'utilisation systématique des méthodes participatives date de la fin des années 1970, avec l'introduction d'une nouvelle approche de recherche appelée *Évaluation rurale rapide* (ERR), qui a rapidement connu un grand succès auprès des décideurs des organisations de développement, notamment des ONG. L'une des critiques formulées à l'encontre de l'ERR était qu'il s'agissait d'une méthode « extractive », le rôle des communautés locales se limitant à fournir des informations, tandis que le pouvoir décisionnel relatif à l'utilisation de ces informations restait entre les mains de personnes extérieures à la communauté. Durant les années 1980, les ONG qui travaillaient en étroite collaboration avec les communautés ont affiné les approches d'ERR et élaboré ce que l'on appelle les *Évaluations rurales participatives* (ERP). Même si celles-ci utilisaient des méthodes et des outils similaires à ceux des ERR, elles reposaient sur des principes et des objectifs différents : là où les ERR consistaient à extraire l'information, souvent au cours d'une seule intervention, les ERP prenaient en compte les préoccupations et les intérêts des membres de la communauté eux-mêmes et mettaient en place un processus de participation débouchant sur des actions et l'acquisition de la capacité d'intervenir et de résoudre ces problèmes. Ainsi, l'ERP renforçait l'aptitude de la communauté à analyser ses conditions de vie, son potentiel et ses problèmes pour pouvoir décider elle-même des changements et des actions nécessaires. Cette évolution vers un apprentissage mutuel et interactif est aujourd'hui au cœur de la *méthode d'apprentissage et d'action participative* (AAP), une approche et une terminologie couramment utilisées par les équipes chargées du développement et de la conservation, et qui reprennent de nombreux éléments et outils des ERR et des ERP¹. Certains des outils et méthodes participatifs qui peuvent être avantageusement appliqués à la planification et aux actions de conservation *in situ* des ESAPC sont énumérés dans l'Encadré 5.4.

Encadré 5.4 Outils et méthodes participatifs applicables

Remue-méninges (brainstorming) – Méthode rapide et simple pour susciter des idées et obtenir des informations en groupe.

Analyse de données secondaires – Méthode souvent utilisée, bien que l'importance accordée à des données antérieures puisse conduire à des interprétations erronées.

Observation directe – Méthode consistant à répondre aux questions quoi, quand, où, qui, pourquoi et comment.

Inversion des rôles (*Do it yourself*) – Méthode permettant d'adopter le point de vue de l'autre. Les membres de la communauté sont invités à devenir les « experts » et à apprendre au chercheur comment effectuer les tâches et les activités quotidiennes.

Cartographie et modélisation participatives – Méthode consistant à inviter les membres de la communauté à réaliser un dessin ou une maquette à l'aide de matériaux locaux, représentant la situation antérieure ou actuelle. En se servant du dessin/de la maquette comme support, les chercheurs interrogent les membres de la communauté, ce qui leur permet de mieux comprendre les modes d'utilisation des sols et leur évolution, les pratiques agricoles et la répartition des ressources. Récemment, cette approche a encore été affinée pour inclure des SIG et la modélisation 3D participatifs.

Transects, randonnées de groupe et visites guidées sur le terrain – Visite à pied dans une zone d'intérêt avec un guide local pour découvrir la géographie de la zone, identifier les problèmes et trouver des solutions.

Calendriers saisonniers – Maquette réalisée à l'aide de matériaux locaux pour représenter les variations mensuelles et les contraintes saisonnières relatives à la pluviométrie, aux travaux, aux revenus, aux dépenses, à l'endettement, aux périodes de récolte, etc. Le calendrier contribue à identifier des possibilités d'action.

Profil des activités quotidiennes – Description des activités quotidiennes (nature des tâches et temps nécessaire pour les accomplir) des membres de la communauté selon l'âge et le sexe.

Entrevues semi-structurées – Technique reposant sur des entrevues informelles après avoir posé des questions définies. Elle permet d'aborder de nouveaux thèmes au cours de l'entretien.

Entrevues auprès de groupes permanents – Méthode consistant à interroger ensemble des groupes qui exploitent la même ressource (populations exploitant la même ressource forestière, par exemple) pour identifier les problèmes communs et élaborer ensemble des solutions.

Schémas chronologiques – Méthode consistant à dater et enregistrer les principaux événements intéressant le groupe pour permettre aux communautés et aux personnes de l'extérieur de mieux comprendre les cycles et facteurs de changements, puis de prendre des dispositions en vue de futures actions.

Histoire locale – Démarche similaire à l'établissement d'échelles temporelles, mais qui donne un aperçu plus détaillé des évolutions. Cette démarche peut être employée pour les plantes cultivées, l'évolution des ressources naturelles, l'évolution démographique, les tendances sanitaires, etc.

Chercheurs locaux et analystes locaux – Formation de membres des communautés locales à la collecte, à l'analyse, à l'utilisation et à la présentation des données.

Diagrammes de Venn – Utilisation de cercles qui se chevauchent pour visualiser les relations entre individus, communautés ou institutions.

Diagrammes participatifs – Méthode consistant à inviter les membres de la communauté à représenter leurs connaissances à l'aide de diagrammes en camembert, en bâtons et d'organigrammes.

Échelles de santé et de bien-être – Technique consistant à demander aux membres de la communauté de classer des cartes représentant des individus ou des ménages en allant du plus riche au plus pauvre ou du malade au bien-portant. Ce classement permet de recouper les informations et de disposer d'une base de référence pour mesurer et évaluer les futures actions de développement.

Classement et notation matriciels par paires – Outil utilisé pour évaluer l'avis des communautés locales sur différents sujets, allant de la valeur des ressources aux richesses. On demande aux membres de la communauté de classer et de comparer plusieurs éléments distincts en utilisant leurs propres catégories et critères, en levant la main ou en plaçant des objets représentatifs sur un tableau. Par exemple, les essences d'arbres peuvent être classées de la plus apte à la moins bonne source de bois de feu ou de fourrage.

Technique des grilles - Outil permettant de réunir des informations et de faciliter les discussions. Par exemple, une grille « problèmes - solutions possibles » comporterait des colonnes intitulées « type de sol », « utilisation

des terres », « plans de culture » et « ressources disponibles » et des lignes intitulées « problèmes », « contraintes », « solutions locales » et « initiatives déjà mises en œuvre ».

Systèmes traditionnels de gestion et collecte de ressources locales

— Étude destinée à recueillir des informations sur la biodiversité locale, les systèmes de gestion et les noms vernaculaires.

Portraits, profils, études de cas et histoires — Analyse destinée à préciser les problèmes et les solutions qui y sont apportées en enregistrant les études de cas et les méthodes de résolution des conflits familiaux.

Questions clés — Méthode consistant à poser à différents membres de la communauté une série de questions portant sur un thème essentiel et à comparer les réponses obtenues. Exemple de question : « Si ma chèvre pénètre dans ton champ et broute tes cultures, que faisons-nous ? »

Folklore, chants, poésie et danse — Analyse du folklore, des chants, de la danse et de la poésie locaux pour comprendre les valeurs, l'histoire, les pratiques et les croyances de la communauté.

Perspectives d'avenir — Évaluation des attentes des membres de la communauté en demandant à ceux-ci comment ils envisagent l'avenir et en les invitant à proposer différents scénarios si une action est ou n'est pas mise en œuvre en réponse à un problème spécifique.

Exposition de diagrammes — Méthode consistant à présenter dans un espace commun des diagrammes, cartes, graphiques et photos de l'activité de recherche afin de faire circuler l'information et de promouvoir les discussions. Cet outil constitue un autre moyen de recouper les informations et peut inciter d'autres membres de la communauté à prendre part aux activités de recherche.

Présentations et analyses communes — Technique dans laquelle les participants sont invités à présenter leurs découvertes aux autres membres de la communauté et aux personnes de l'extérieur, ce qui constitue un autre moyen de recouper et faire remonter les informations.

Haltes pour la nuit — Séjour du chercheur dans le village pendant la durée de l'étude de façon à favoriser les interactions avec les membres de la communauté, sa présence permettant des discussions matinales ou tardives, au moment où les membres de la communauté ont plus de temps libre.

Brefs questionnaires — Méthode utile si les questionnaires sont proposés à la fin du processus de recherche et s'ils portent sur un sujet précis.

Rédaction de rapports sur le terrain — Synthèse des découvertes importantes et récapitulation des diagrammes, maquettes et cartes réalisés pendant l'étude, ainsi que le processus ayant abouti à leur création (vérifier que la communauté consent à ce que ces données quittent le village).

Notes de terrain — Les notes de terrain aident le chercheur à se concentrer sur les avancées réalisées, les enseignements tirés et les activités restant à mener. Une relecture régulière des notes de terrain permet au chercheur de corriger ses erreurs, cerner les problèmes et identifier des solutions.

Enquête sur le ressenti des membres de la communauté à l'égard du processus participatif — Méthode consistant à demander aux membres de la communauté quelles étaient leurs attentes à propos des activités participatives. Cette remontée d'informations permet d'améliorer le processus et les techniques et de conserver des attentes réalistes.

Source : Grenier, 1998

La liste présentée dans l'Encadré 5.4 n'est en aucun cas exhaustive et le lecteur est invité à consulter les sources d'information indiquées en fin de chapitre pour de plus amples descriptions, où avantages et inconvénients des différentes méthodes sont généralement signalés, de même que les modalités d'utilisation de ces outils. D'autres approches potentiellement intéressantes sont également suggérées.

Néanmoins, avant de commencer, *il est utile de poser les questions suivantes* afin de stimuler la réflexion et d'orienter la prise de décision durant l'élaboration du processus participatif :

- Pourquoi l'approche participative est-elle nécessaire ?
- Quelle expérience et quelles compétences en matière d'approches participatives l'organisme pour lequel je travaille possède-t-il ?
- Quelle expérience et quelles compétences les autres organismes possèdent-ils ?
- Qui inclure dans l'équipe chargée de l'approche participative ?
- Faut-il donner aux membres de l'équipe un complément de formation sur les approches participatives ?
- Les communautés à impliquer sont-elles clairement identifiées ?
- L'organisme pour lequel je travaille est-il déjà en contact avec la communauté cible ?
- Les autres organismes nationaux avec lesquels nous collaborons sont-ils déjà en contact avec la communauté cible ?
- La communauté a-t-elle été impliquée dès le début du processus participatif et de sa planification ?

Il est aujourd'hui communément admis que les populations locales doivent profiter des bénéfices tirés des aires protégées et que cet objectif a plus de chances d'être atteint si ces populations jouent un rôle dans la gestion et la protection de ces zones. Cet aspect est actuellement au cœur du travail sur les aires protégées mené par le WWF, le programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère (*Man and the Biosphere Programme*, MAB) et d'autres organisations.

Source : Heywood et Dulloo, 2005

Contexte de la participation à la planification de la conservation

Récemment, une étude mondiale et une analyse comparative d'études de cas ont montré que les professionnels de la conservation et les gestionnaires des réserves de la biosphère considèrent désormais la participation comme l'un des principaux facteurs de succès de la gestion. Cependant une autre analyse, basée sur des études de cas provenant de certaines aires protégées utilisant des approches participatives dans leur structure formelle, indique que la participation ne se traduit pas nécessairement par des retombées économiques positives pour les populations locales.

D'après Stoll-Kleemann et Welp (2008) et Galvin et Haller (2008).

Comme dans le cas de l'agriculture et du développement rural, la planification de la conservation s'est souvent appuyée sur des approches descendantes et centralisées, avec pour objectif premier de conserver la biodiversité et se souciant peu des besoins ou des aspirations des communautés locales. Le point de vue dominant était que toute forme de participation communautaire contrariait la réalisation de l'objectif fixé (Pimbert et Pretty, 1995). Ces stratégies « directives et autoritaires » du passé ont eu un impact négatif. En effet, elles perpétuaient souvent la pauvreté, les inégalités et les structures de pouvoir, qui représentaient le principal obstacle à la conservation de la biodiversité et au développement durable. De nombreux enseignements ont été tirés de cette expérience et la participation communautaire est aujourd'hui considérée comme indispensable à la réalisation des objectifs économiques, politiques, sociaux et environnementaux qui sous-tendent la conservation, tandis que la « conservation fondée sur l'exclusion » n'est plus considérée comme une solution durable (Kothari, 2006a). Cette prise de conscience s'est traduite par un changement de modèle : la planification et la gestion de

la conservation ne sont plus axées en priorité sur l'environnement, mais sur les populations (O'Riordan et Stoll-Kleeman, 2002). En pratique, ces changements ouvrent la voie à des approches innovantes pour la conservation *in situ* des ESAPC à la fois à l'intérieur et en-dehors des aires protégées (voir les Encadrés 5.5 et 5.6, respectivement). D'autres décrivent cette évolution comme l'abandon de l'approche « préservationniste » – qui s'efforce d'isoler et de maintenir la biodiversité dans des parcs naturels en excluant les communautés autochtones et locales – au profit d'une approche davantage axée sur les systèmes bio-culturels ménageant une place aux activités humaines dans le processus et augmentant ainsi considérablement les chances de réussite de la stratégie de conservation.



Figure 5.3 La collaboration étroite avec les communautés locales dont l'alimentation et d'autres besoins dépendent des ESAPC est essentielle au succès des mesures de gestion

Source : Danny Hunter

Encadré 5.5 Participation communautaire à l'élaboration d'un plan de gestion des ignames sauvages dans le Parc national d'Ankarafantsika, à Madagascar

Le volet du Projet ESAPC du PNUE/FEM consacré aux ignames sauvages de Madagascar est à la fois stimulant et innovant ; il souligne les difficultés et les contradictions rencontrées quand il s'est agi de promouvoir, dans les aires protégées, la conservation *in situ* d'une ressource présentant une valeur et une utilité considérables pour les communautés locales qui vivent à l'intérieur ou en bordure du parc (on dénombre environ 58 petites unités administratives à l'intérieur ou en périphérie du parc national). Dans ces communautés, la surexploitation des ignames sauvages, l'érosion et la pauvreté sont interdépendantes. L'équipe du projet de Madagascar est parvenue à mettre en place un processus participatif pour élaborer un plan de gestion qui permettra aux communautés locales de collecter et de gérer durablement cette espèce sauvage apparentée à l'igname cultivée. Le plan de gestion vise à réduire les menaces et les problèmes dont l'impact négatif sur la conservation de la biodiversité dans le parc est reconnu. Avant l'élaboration de ce projet, les politiques et réglementations de l'autorité en charge des parcs nationaux (Association nationale pour la gestion des aires protégées de Madagascar, ANGAP) n'étaient pas considérées comme favorables aux communautés locales qui collectent les ignames sauvages à l'intérieur du parc depuis des générations. Ces plantes servent d'aliment de substitution en période de pénurie (de riz) et leur vente constitue une source de revenus. Les villageois perçoivent très nettement les ignames sauvages comme une composante essentielle de leur identité : leurs ancêtres ont toujours collecté, consommé et vendu des ignames sauvages. L'ANGAP projette actuellement d'élargir ce processus à d'autres parcs nationaux. Les efforts et l'engagement requis pour que la conservation des ESAPC soit au cœur des plans de gestion sont bien trop souvent sous-estimés par les spécialistes des ESAPC. Il faut s'engager plus fortement encore dans la voie de la collaboration directe avec les communautés locales (Figure 5.3).

Source : Jeannot Ramelison, Coordinateur national du Projet ESAPC du PNUE/FEM à Madagascar

Encadré 5.6 Le « Parc de la pomme de terre » au Pérou

Au Pérou, six communautés Quechua ont travaillé pendant plusieurs années en collaboration étroite avec l'association pour la nature et le développement durable (*Asociación Andina de Desarrollo Sostenible*, ANDES) et d'autres organismes pour créer un *Parque de la Papa* (« Parc de la pomme de terre »). Outre la pomme de terre, ce parc est le dépositaire de la diversité biologique de plusieurs espèces cultivées andines importantes, notamment le quinoa et l'oca du Pérou. Le parc est une aire de conservation axée sur les communautés et dédiée à l'agrobiodiversité ; ces zones sont également appelées « Aires de conservation communautaires » (ACC) et Aires protégées au titre « d'héritage bio-culturel autochtone » (IBCHA). Le parc abrite une diversité de variétés locales d'espèces cultivées andines et d'ESAPC, ainsi que de nombreuses autres espèces couramment collectées dans la nature à des fins alimentaires, médicinales, culturelles ou religieuses. Il abrite également un grand nombre d'espèces végétales endémiques. Le parc a pour but d'assurer aux communautés autochtones des moyens de subsistance durables en utilisant les ressources locales comme aliments de substitution et en s'appuyant sur le droit coutumier et les institutions en place pour promouvoir une gestion efficace, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes. Le « Parc de la pomme de terre » - qui n'est pas une aire protégée officielle - et les IBCHA de façon générale offrent aux spécialistes de la conservation des ESAPC une opportunité unique de collaborer avec les communautés et les associations locales pour que leurs préoccupations et inquiétudes liées aux ESAPC soient prises en compte dans les plans de gestion. Ce travail permet également d'établir des liens entre les aires protégées et les paysages agricoles et de faciliter ainsi la migration souhaitable des ESAPC dans le contexte du changement climatique.

Récemment, le PNUE/FEM a collaboré, dans le cadre du projet ESAPC, avec l'association ANDES en vue d'un renforcement des capacités et de la conservation des ESAPC. En 2009, l'association ANDES a été l'hôte d'un atelier international de formation sur le thème « Conception et planification des aires de conservation de l'agrobiodiversité » à Cuzco (Pérou), à la demande d'une délégation d'agriculteurs et de chercheurs éthiopiens qui souhaitent appliquer un concept similaire dans un parc abritant des ensètes ou faux-bananiers (*Enseta ventricosum*). Le Projet ESAPC du PNUE/FEM a permis la collaboration avec des collègues de l'association Andes afin que des moyens et des supports pédagogiques sur la conservation *in situ* des ESAPC soient disponibles pour la formation. L'atelier a débouché sur la Déclaration conjointe sur la conservation de l'agrobiodiversité et la souveraineté alimentaire (*Declaration on Agrobiodiversity Conservation and Food Sovereignty*), qui souligne l'importance des ESAPC dans les aires de conservation communautaires.

Source : d'après Argumedo, 2008 ; Argumedo et Stenner, 2008

Pour un pilotage local des projets

Pour protéger la biodiversité, il revient aux organisations présentes sur le terrain, et non à des universitaires étrangers ou organisations non-gouvernementales, de définir le programme de recherche sur la conservation.

Source : Smith et al., 2009

La conservation de la diversité bio-culturelle, une opportunité de conservation *in situ* des ESAPC

Comme nous l'avons déjà évoqué, une quantité d'informations toujours plus importante a été rassemblée sur les systèmes autochtones de gestion *in situ* des plantes sauvages et cultivées. En effet, les populations locales possèdent un savoir étendu sur la conservation et les pratiques durables et tenant davantage compte du contexte local. La conservation de la diversité bio-culturelle (Leakey et Slikkerveer, 1991 ; Adams et Slikkerveer, 1996) s'impose actuellement comme une approche très dynamique et intégrée permettant de comprendre les liens entre la nature et la culture, ainsi que les interdépendances entre l'homme et l'environnement, au niveau local comme à l'échelle mondiale (Maffi et Woodley, 2010). Cette approche offre des possibilités qui méritent certainement d'être exploitées pour améliorer la conservation *in situ* des ESAPC. Elle souligne, à juste titre, la nécessité d'intégrer les valeurs et les besoins humains aux stratégies de conservation (Maffi et Oviedo, 2000 ; Maffi, 2004). Plusieurs autres auteurs ont souligné l'intérêt des modèles basés sur un large panel d'utilisations faiblement intensives de l'environnement et de ses ressources par les communautés locales pour la conservation efficace et équitable de la biodiversité, notamment Altieri et Merrick (1987) ; Alcorn (1991, 1994, 1995) ; Toledo (2001) ; et Carlson et Maffi (2004).

Ces dernières années, l'engagement et le soutien mondiaux en faveur d'une participation accrue des communautés à la conservation de la biodiversité ont conduit à la création d'aires de conservation communautaires (ACC, voir l'Encadré 5.6), récemment présentées comme l'évolution la plus intéressante du XXI^e siècle en matière de conservation (Kothari, 2006b). Bien que la plupart des ACC, présentées en détail au Chapitre 11, correspondent à la définition des aires protégées de Catégorie V, elles n'ont pas nécessairement ce statut dans la pratique et peuvent également ne pas être identifiées comme faisant partie du réseau national d'aires protégées. Les aires de conservation communautaires, dont la plupart visent à

préservent l'agrobiodiversité tant sauvage que domestiquée, ont été définies comme suit (voir Kothari, 2006b) :

Écosystèmes naturels ou modifiés par l'homme, riches en biodiversité, en valeurs écologiques et culturelles associées, volontairement conservés par les communautés autochtones et locales selon le droit coutumier ou par d'autres moyens efficaces.

Les aires de conservation communautaires présentent trois composantes essentielles :

- Des communautés étroitement liées aux écosystèmes et/ou aux espèces en raison de facteurs culturels, alimentaires, économiques ou d'autres relations importantes ;
- Des décisions de gestion communautaire permettant la conservation des habitats, des espèces et des services écosystémiques ; et
- Le rôle central des communautés dans le processus décisionnel et la mise en œuvre des actions.

Kothari (2006b) identifie deux grands types d'ACC ayant chacun des implications en termes de pérennité :

- **Type fort** : ces ACC sont généralement créées et gérées par la communauté elle-même, intégralement basées sur les pratiques et la culture locales, fortement appuyées par les autres parties prenantes (ONG, par exemple), la communauté pouvant généralement prétendre à une forme ou une autre de droits de propriété reconnus par la structure politique nationale.
- **Type faible** : ces ACC sont généralement créées et gérées par des personnes ou des organismes extérieurs à la communauté, sont peu soutenues par les ONG et ne reconnaissent pas de droits de propriété à long terme à la communauté.

L'un des aspects essentiels des ACC est qu'elles intègrent des mosaïques d'écosystèmes naturels et agricoles présentant une valeur importante pour la biodiversité et sont gérées par les communautés agricoles et rurales. Cette intégration peut renforcer les interactions entre biodiversité agricole et vie sauvage, flux de gènes et migration, et elle représente une perspective d'avenir intéressante pour la conservation communautaire des ESAPC.

Sources d'informations complémentaires

Le Centre régional de formation à la foresterie communautaire (Regional Community Forestry Training Center for Asia and the Pacific , RECOFTC) est une des meilleures sources d'informations accessibles en ligne sur la gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN). Le site donne accès à un grand nombre de manuels et de publications téléchargeables. Le manuel consacré à la gestion participative des aires protégées (Participatory Management of Protected Areas) est particulièrement utile pour toute personne amenée à utiliser des méthodes participatives, de même que le manuel sur les compétences du facilitateur (Facilitation Skills). Site Web : <http://www.recoftc.org/site/search.php?text=participatory+management+of+protected+areas>.

Chambers, R. (2002) *Participatory Workshops: A Sourcebook of 21 Sets of Ideas and Activities*, Earthscan, Londres, Royaume-Uni.

Community empowerment est un site Web consacré au renforcement des communautés via la participation ; il contient un ensemble utile de modules téléchargeables. Site Web : <http://www.scn.org/cmp/>.

Le site Web Community Planning présente des recommandations claires concernant un large panel de méthodes et d'outils de participation communautaire. Site Web : <http://www.communityplanning.net/index.php>

Site Web de la FAO sur la participation : réunit un large ensemble de parties prenantes de différents horizons intéressées par des approches et méthodes participatives afin de promouvoir des conditions de vie rurale durables et la sécurité alimentaire www.fao.org/participation/default.htm (dernière consultation le 7 octobre 2010).

FAO (1990) *La boîte à outils de la communauté -Diagnostic, suivi et évaluation participatifs en foresterie* Site Web: *communautaire : Concepts, méthodes et outils* <http://www.fao.org/docrep/x5307E/x5307e00.HTM>.

Friis-Hansen, E. et Sthapit, B. (2000) *Participatory Approaches to the Conservation and Use of Plant Genetic Resources*, IPGRI, Rome, Italie. Bien que cet ouvrage traite de la conservation à la ferme, il contient beaucoup d'informations utiles sur les approches participatives, dont beaucoup sont applicables à la conservation des ESAPC. Un chapitre passe brièvement en revue les techniques et outils participatifs.

Louise Grenier (1998) *Connaissances indigènes et recherche : Un guide à l'intention des chercheurs*, Centre de recherche pour le développement international (CRDI). Site Web : http://www.idrc.ca/fr/ev-9310-201-1-DO_TOPIC.html

Guide to Effective Participation Guide en ligne sur la participation efficace, présentant des informations sur les partenariats et la participation, de la théorie à la pratique, ainsi que des boîtes à outils, des suggestions et autres ressources téléchargeables. Site Web : <http://www.partnerships.org.uk/guide/index.htm>.

Éditée par l'IIED, *Participatory Learning and Action* est la série la plus connue de publications consacrées aux approches et méthodes AAP. Site Web: www.planotes.org/.

IGNARM (Network on Indigenous peoples, Gender and Natural Resource Management) Réseau encourageant le partage d'expériences et de connaissances dans un nouveau domaine s'intéressant à la fois aux peuples autochtones, à la parité homme/femme et à la gestion des ressources naturelles. Site Web : <http://www.ignarm.dk/>.

Le site Web de l'UICN consacré aux Aires de conservation autochtones et communautaires contient de nombreuses ressources, notamment une base de données mondiale et des publications. Site Web : <http://www.iucn.org/about/union/commissions/ceesp/topics/governance/icca/index.cfm>

Lockwood M., Worboys, G. K. et Kothari, A. (2006) *Managing Protected Areas : A Global Guide*, Earthscan, Londres, Royaume-Uni. Certains chapitres de cet ouvrage abordent en détail les aires de conservation communautaires et la gestion collaborative des aires protégées.

Martin, G.(2004) *Ethnobotany; A Methods Manual*, Earthscan, Londres, Royaume-Uni. Les Chapitres 1, 4 et 8 contiennent des informations utiles sur les approches participatives.

Parque de la Papa (« Parc de la pomme de terre »). Site Web : http://www.parquedelapapa.org/eng/03parke_01.html.

Participatory Approaches: A Facilitator's Guide.
Site Web : <http://community.eldis.org/.59c6ec19/>.

Pretty, J., Guijt, I., Thompson, J. et Scoones, I. (2003) *Participatory Learning and Action: A Trainers Guide*, IIED. C'est l'ouvrage de référence sur la formation et les outils relatifs à l'apprentissage et action participatifs (AAP). Il s'adresse à la fois aux formateurs expérimentés et débutants qui souhaitent former d'autres personnes à l'utilisation des méthodes participatives, qu'il s'agisse de chercheurs, de praticiens, de décideurs politiques, de villageois ou de formateurs.

Terralingua, organisation internationale sans but lucratif, tient à jour un portail intéressant, permettant d'échanger et de partager des informations sur la diversité bio-culturelle. Ce portail est le pendant électronique de l'ouvrage *Biocultural Diversity Conservation: A Global Sourcebook* (Earthscan, 2010); <http://www.terralingua.org/bcdconservation/>.

Tuxhill, J. et Nabhan, G.P. (2001) *People, Plants and Protected Areas: A Guide to In Situ Management*, Earthscan, Royaume-Uni. Cet ouvrage comporte un chapitre intéressant consacré à la collaboration avec les communautés locales (*Working with local communities*), qui fournit des données de référence détaillées justifiant l'intérêt d'impliquer les communautés locales dans la conservation. Ce chapitre contient également de nombreuses informations sur les outils participatifs de collecte de données, le matériel nécessaire, les avantages, inconvénients et procédures de mise en œuvre. Il présente des suggestions pour la préparation des réunions avec la communauté.

(dernière consultation le 15 juin 2011)

Note

1. Site Web de la FAO sur la participation : www.fao.org/participation/default.htm (dernière consultation le 15 juin 2011).

Bibliographie

- Adams, W. M. and Slikkerveer, L. J. (éd.) (1996) *Indigenous Knowledge and Change in African Agriculture*, Studies in Technology and Social Change No. 26, TSC Programme de l'Iowa State University, Ames, Iowa, États-Unis
- Alcorn, J. B. (1991) « Ethics, economics and conservation », in M. Oldfield et J. B. Alcorn (éd.) *Biodiversity : Culture, Conservation and Ecocodevelopment*, Westview Press, Boulder, Colorado, États-Unis
- Alcorn, J. B. (1994) « Noble savages or noble state ? Northern myths and Southern realities in biodiversity conservation », in V. M. E. Toledo, *Ethnoecologica*, vol 1, no 3
- Alcorn, J. B. (1995) « Ethnobotanical knowledge systems : A resource for meeting rural development goals », in D. M. Warren, L. J. Slikkerveer et D. Brokensha (éd.) *The Cultural Dimension of Development : Indigenous Knowledge Systems*, IT Studies in Indigenous Knowledge and Development, Intermediate Technology Publications, Londres, Royaume-Uni
- Altieri, M. A et Merrick, L. C. (1987) « *In Situ* conservation of crop genetic resources through maintenance of traditional farming systems », *Economic Botany*, vol 41, no 1
- Argumedo, A. (2008) « The Potato Park, Peru : Conserving agrobiodiversity in an Andean Indigenous Biocultural Heritage Area », in T. Amend, J. Brown, A. Kothari, A. Phillips et S. Stolton (éd.) *Protected Landscapes and Agrobiodiversity Values*, vol 1 of *Protected Landscapes and Seascapes*, pp. 45–48, Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et Office allemand de coopération technique (GTZ), Kasperek Verlag, Heidelberg, Allemagne
- Argumedo, A. et Stenner, T. (2008) *Association ANDES : Conserving Indigenous Biocultural Heritage in Peru*, Gatekeeper Series 137a, Institut international pour l'environnement et le développement (IIED)
- Bass, S. Dalal-Clayton, B. et Pretty, J. (1995) *Participation in Strategies for Sustainable Development*, Institut international pour l'environnement et le développement (IIED)
- Carlson T. J. S. et Maffi, L. (2004) *Ethnobotany and Conservation of Biocultural Diversity*, Advances in Economic Botany Series, vol 15, New York Botanical Garden Press, Bronx, New York, États-Unis
- Danielsen, F., Burgess, N. D., Balmford, A., Donald, P. F., Funder, M., Jones, J. P., Alviola, P., Balete, D. S., Blomley, T., Brashares, J., Child, B., Enghoff, M., Fjeldså, J., Holt, S., Hübertz, H., Jensen, A. E., Jensen, P. M., Massao, J., Mendoza, M. M., Ngaga, Y., Poulsen, M. K., Rueda, R., Sam, M., Skielboe, T., Stuart-Hill, G., Topp-Jørgensen, E. et Yonten, D. (2009) « Local participation in natural resource monitoring : A characterization of approaches », *Conservation Biology*, vol 23, pp. 31–42
- Friis-Hansen, E. et Sthapit, B. (2000) *Participatory Approaches to the Conservation and Use of Plant Genetic Resources*, Institut international des ressources phylogénétiques (IPGRI), Rome, Italie
- Galvin, M. et Haller, T. (éd.) (2008) *People, Protected Areas and Global Change : Participatory Conservation in Latin America, Africa, Asia and Europe*, Perspectives du Pôle national suisse de recherche Nord-Sud (National Centre of Competence in Research, NCCR North-South), vol 3, Université de Berne, Geographica Bernensia, Berne, Suisse

- Grenier, L. (1998) *Working with Indigenous Knowledge : A Guide for Researchers*, Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ottawa, Canada
- Hesselink, F., Goldstein, W., van Kempen, P. P., Garnett, T. et Dela, J. (2007) *Communication, Education and Public Awareness: A Toolkit for National Focal Points and NBSAP Coordinators*, Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
- Heywood, V. H. et Dulloo, M. E. (2005) *In Situ Conservation of Wild Plant Species – A Critical Global Review of Good Practices*, IPGRI Technical Bulletin, no 11, FAO et IPGRI, Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI), Rome, Italie
- Kothari, A. (2006a) « Community conserved areas », in M. Lockwood, G. Worboys et A. Kothari (éd.) *Managing Protected Areas : A Global Guide*, Earthscan, Londres, Royaume-Uni
- Kothari, A. (2006b) « Community conserved areas : Towards ecological and livelihood security », *Parks*, vol 16, no 1, pp. 3–13
- Leakey, R. E. et Slikkerveer, L. J. (1991) « Origins and development of indigenous agricultural knowledge systems in Kenya, East Africa », *Studies in Technology and Social Changes*, no 19, Iowa State University, Ames, Iowa, États-Unis
- Maffi, L. (2004) « Maintaining and restoring bio-cultural diversity: The evolution of a role for ethnobotany », in T. J. S. Carlson et L. Maffi (éd.) *Ethnobotany and Conservation of Biocultural Diversity*, Advances in Economic Botany Series, vol 15, New York Botanical Garden Press, Bronx, New York, États-Unis
- Maffi, L. et Oviedo, G. (2000) *Indigenous and Traditional Peoples of the World and Ecoregion Conservation*, WWF/Terralingua, Gland, Suisse
- Maffi, L. et Woodley, E. (2010) *Biocultural Diversity Conservation : A Global Sourcebook*, p. 304, Earthscan, Londres, Royaume-Uni
- Nations Unies (2009) *State of the World's Indigenous Peoples*, Secrétariat du département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA), Nations Unies, New York, New York, États-Unis
- O’Riordan, T. et Stoll-Kleemann, S. (2002) *Biodiversity, Sustainability and Human Communities : Protecting Beyond the Protected*, Cambridge University Press, Royaume-Uni
- Pimbert, M. et Pretty, J. (1995) *Parks, People and Professionals : Putting Participation into Protected Area Management*, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), Institut international pour l’environnement et le développement (IIED) et Fonds mondial pour la nature (WWF)
- Pratt, B. et Loizos, P. (1992) *Choosing Research Methods: Data Collection for Development Workers*, Development Guidelines No 7, Oxfam, Oxford
- Smith, R. J., Verissimo, D., Leader-Williams, N., Cowling, R. M. et Knight, A. T. (2009) « Let the locals lead », *Nature*, vol 462, pp. 280–281
- Sthapit, B. (2008) « Blurring the line between farmer and breeder », *Geneflow*, p. 32, Bioversity International, Rome, Italie

Stoll-Kleemann, S. et Welp, M. (2008) « Participatory and integrated management of biosphere reserves », *Gaia*, vol 17/S1, pp. 161–168

Toledo, V. M. (2001) « Biocultural diversity and local power in Mexico: Challenging globalisation », in L. Maffi (éd.) *On Biocultural Diversity*, Smithsonian Institution, Washington, District of Columbia